



KALRAY

SA au capital de 45 268 900 euros
Siège social : 180 Avenue de l'Europe 38330 Montbonnot-Saint-Martin

COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXE

**I - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LES 31 DECEMBRE 2018
ETABLIS SELON LE REFERENTIEL FRANCAIS**

Bilan consolidé

ACTIF (K€)	Notes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Immobilisations incorporelles	5.1	14 217	9 649
Immobilisations corporelles	5.2	1 713	1 973
Immobilisations financières	5.3	335	454
Actifs immobilisés		16 266	12 076
Stocks	5.4	216	239
Créances clients et comptes rattachés	5.5	411	133
Autres créances	5.6	4 173	1 990
Disponibilités	5.7	28 782	2 954
Actifs circulants		33 581	5 316
Comptes de régularisation actif	5.6	271	138
Total actif		50 118	17 530

PASSIF (K€)	Notes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Capital social	5.8	45 269	23 594
Primes d'émission		23 026	1 810
Réserves		-24 221	-18 896
Résultat de l'exercice		-8 532	-6 843
Total Capitaux Propres		35 541	-335
Provisions	5.9	85	18
Emprunts et dettes financières	5.10	6 271	8 498
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.11	3 571	4 237
Dettes fiscales et sociales	5.11	1 360	1 388
Autres dettes	5.11	472	-
Total dettes	5.12	11 760	14 141
Comptes de régularisation passif	5.13	2 817	3 723
Total passif		50 118	17 530

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Chiffre d'affaires	6.1	775	875
Autres produits	6.2	7 367	6 567
Autres produits d'exploitation		7 367	6 567
Achats et variations de stocks		-237	-251
Autres achats et charges externes	6.3	-5 575	-3 708
Impôts et taxes		-118	-94
Charges de personnel	6.4	-6 329	-5 568
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6.5	-4 496	-5 314
Dotations aux provisions et dépréciations		-98	-
Autres charges		-157	-115
Charges d'exploitation		-17 011	-15 050
Résultat d'exploitation		-8 869	-7 608
Produits financiers		-	69
Charges financières		-2 241	-248
Résultat financier	6.6	-2 241	-179
Résultat courant avant impôt		-11 110	-7 787
Produits exceptionnels		-	816
Charges exceptionnelles		-33	-1 918
Résultat exceptionnel	6.7	-33	-1 102
Impôts sur les bénéfices	6.8	2 611	2 046
Résultat groupe		-8 532	-6 843
Résultat par action (€/action)	6.9	-2,41	-3,96
Résultat dilué par action (€/action)	6.9	-2,41	-3,96

Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Résultat net consolidé	-8 532	-6 843
Amortissements et provisions	4 585	7 108
Plus ou moins value de cession	-	37
Retraitement produit des subventions	-1 682	-2 785
Charges financières sans incidence sur la trésorerie	2 163	
Autres retraitements	-42	144
Capacité d'autofinancement	-3 509	-2 339
Variation des stocks	23	-35
Variation des créances clients et autres débiteurs (hors créance de CIR)	-404	191
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs (hors préfinancement du CIR)	-694	-219
Variation de la créance de CIR net de préfinancement du CIR	-2 189	-34
Variation du BFR	-3 264	-97
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	-6 773	-2 435
Acquisition d'immobilisations	-3 226	-3 289
Production immobilisée nette des subventions reçues	-5 336	-3 545
Cessions/remboursements d'immobilisations	213	0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-8 349	-6 834
Augmentation de capital (nette) (*)	40 942	6 689
Avances en comptes courants	-	2 110
Emission d'emprunts obligataires	-	2 029
Contrat de liquidité	-350	
Subventions perçues d'avance (**)	988	
Avances conditionnées (nettes)	-539	615
Remboursements d'emprunts	-91	-31
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	40 950	11 413
Incidence des variations des cours des devises	-	8
Variation de la trésorerie	25 828	2 151
Trésorerie d'ouverture	2 954	803
Trésorerie de clôture	28 782	2 954

(*) Augmentation de capital nette des frais d'augmentation de capital (44 701 K€), minorée de l'intégration des avances en comptes courants (-1596 K€) et de la prime de non conversion et intérêts de l'emprunt obligataire (- 2 163 K€).

(**) Subventions perçues au titre de projets non encore immobilisés.

Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat	Ecart de conversion	Capitaux propres TOTAL
Situation au 31 décembre 2017 (*)	2 359 371	23 594	1 810	-18 881	-6 843	-15	-335
Affectation du résultat 2017			-1 810	-5 032	6 843		-
Résultat net					-8 532		-8 532
Augmentation de capital	2 167 519	21 675	23 026				44 701
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle				-276			-276
Autres variations				-18			-18
Situation au 31 décembre 2018	4 526 890	45 269	23 026	-24 207	-8 532	-15	35 541

(*) actions regroupées

Voir les notes sur les principales variations en 2.1 & 5.8.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 du groupe KALRAY. Les comptes ont été arrêtés par le directoire en date du 4 avril 2019.

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les présents états financiers consolidés comprennent KALRAY, sa filiale américaine KALRAY Inc. et sa filiale japonaise Kalray KK (l'ensemble constituant le « Groupe »).

KALRAY est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 507 620 557. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 180 avenue de l'Europe - 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN.

KALRAY Inc. est une société de droit américain, créée le 5 décembre 2013, au capital de 1,000.00 USD dont le siège social est situé à 4962 El Camino Real, Los Altos CA 94022 aux Etats Unis.

KALRAY Japan KK est une société de droit japonais, créée le 23 février 2011, au capital de 10 millions de yen dont le siège social est situé à 4-16-21 SHIMUMA, SETAGAYA-KU TOKYO au Japon.

Le Groupe est spécialisé dans le développement de circuits intégrés haute performance programmables.

Le chiffre d'affaires réalisé à ce jour concerne des opérations d'avant-vente à destination des équipes techniques des clients potentiels (vente de produits : prototypes de cartes et processeurs, stations de développement, vente de licences de développement et de services associés)

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Faits marquants de l'exercice 2018

Emprunt Obligataire

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2018 a autorisé une émission d'obligations convertibles en actions dites OCA2018. La constatation des souscriptions a été effectuée par le directoire du 16 avril 2018 pour un montant de 10 252 k€. Ces obligations ont été remboursées, avec une prime d'émission de 20% (2 069 K€), conduisant à la constatation d'une créance pour permettre la souscription à l'augmentation de capital réalisée lors de la première cotation de la société sur Euronext Growth. Cet emprunt a été souscrit par les actionnaires historiques et par de nouveaux actionnaires, notamment Bpifrance Investissement et Alliance Ventures BV.

Regroupement d'actions

L'assemblée générale réunie le 16 avril 2018 a approuvé le regroupement des actions par 1 000.

Succès de l'IPO

La société a réalisé son introduction sur le marché Euronext Growth. Avec une augmentation de capital de 47.7 M€ (43.5 M€ plus 4.2 M€ après exercice partiel d'option de sur-allocation), il s'agit de la plus importante IPO depuis la création d'Euronext Growth à Paris.

La société a émis 2 167 519 actions nouvelles, y compris les actions nouvelles issues de la conversion des créances résultant du remboursement des obligations (voir 1.1.1). Le prix de l'offre a été fixé à 22 euros par action, dans le haut de la fourchette initialement définie.

Les actions ont été admises à la négociation à compter du 12 juin 2018. Après cette opération, le flottant représente 28% de l'actionnariat de Kalray

Poursuite des opérations de recherche et développement et des partenariats technologiques

La société a poursuivi ses travaux de recherche et développement et ses partenariats technologiques, qui ont permis de nombreuses avancées en 2018 :

- Première certification NVME-OF pour une solution complète (KTC)
- Démonstrations avec AIC au salon SuperComputing à Francfort du Kalray Target Controller (KTC80), ainsi que du Kalray Neural Network (KaNN) permettant la reconnaissance d'objets en direct au moyen d'intelligence artificielle.
- Démonstration au salon AutoSens à Bruxelles, de la performance du MPPA® pour la plateforme logicielle ouverte Apollo, du chinois Baidu, dédiée aux véhicules autonomes.
- Lancement de Kalray Neural Network 3.0 (KaNN), troisième génération de sa solution de développement d'applications d'intelligence artificielle sur le processeur MPPA®, destiné en particulier aux développeurs pour un portage rapide de leurs algorithmes d'IA.
- Participation, en tant que membre premium fondateur, à la création d'Autoware, fondation qui a pour objectif de faciliter le déploiement des technologies utilisées dans le cadre des véhicules autonomes.
- Poursuite des opérations de design et validation pour le processeur Coolidge, dont les premiers prototypes seront disponibles en 2019.

Renforcement des équipes de R&D et commerciales

La société a procédé à de nombreux recrutements au cours de l'année 2018 (12 recrutements nets en CDI), avec notamment des ingénieurs et managers pour la R&D, des managers pour le marketing produits, et la création d'un poste de VP Ventes Monde pour accélérer le déploiement commercial des solutions.

Démarrage de nouveaux projets collaboratifs

Lors du premier semestre 2018, nous avons démarré les activités du projet MontBlanc2020, officiellement initié en décembre 2017. Ce projet européen qui regroupe notamment le CEA, le Barcelona Computing Center, ARM et Atos Bull, a pour objectif le développement d'un processeur de calcul européen, modulaire, efficace et performant.

Un deuxième projet a démarré au début du second semestre : il s'agit du projet OCEAN12 qui implique notamment Soitec, STMicro, Audi, Airbus, Global Foundry, et qui a pour objet la fabrication de composants basse consommation pour l'embarqué sur technologie FDSOL.

D'autres projets ont démarré à la fin du deuxième semestre.

Le projet ES3CAP, pour lequel Kalray est chef de file (voir 1.2)

Un autre projet majeur a démarré fin 2018, le projet EPI (European Processor Initiative), qui a pour but le développement du futur processeur européen pour le calcul intensif.

Enfin, le projet ACADEMIS (DGA Rapid) a été initié fin décembre 2018 pour le développement des réseaux de neurones pour des activités duales (défense et civile).

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

- Signature d'un nouveau partenariat stratégique avec NXP Semiconductors visant à combiner le portfolio de solutions ADAS de NXP avec les processeurs MPPA® de Kalray et ainsi répondre aux exigences en matière de performance et de sûreté de fonctionnement pour une conduite autonome.
- Démarrage du programme collaboratif ES3CAP dont Kalray est le chef de file, et fédérant 11 partenaires industriels et académiques pour un budget total de 22,2 M€ sur 3 ans, financé à hauteur de 11,7 millions d'euros via le Programme d'Investissements d'Avenir. Le projet ES3CAP a pour ambition de construire une plateforme matérielle et logicielle destinée aux industriels développant des applications nécessitant de fortes capacités de calcul dans les domaines de l'aéronautique, la défense et les véhicules autonomes.

2.3 Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Directoire compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique du Groupe s'explique par le fait qu'il est encore dans sa phase de développement, pendant laquelle des dépenses de recherche et développement sont encourues, alors que les revenus ne suffisent pas encore à équilibrer l'exploitation.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2018 et les subventions prévues sur les projets de R&D permettent au Groupe de couvrir ses besoins jusqu'à l'atteinte de l'équilibre opérationnel, prévu fin 2020. Ces prévisions tiennent compte des échéances des emprunts et autres dettes du Groupe tels que détaillés en note 5.12 ci-dessous.

3. BASE DE PREPARATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de l'exercice clos ont été arrêtés par le directoire réuni le 4 avril 2019.

Les comptes consolidés sont établis sur une base volontaire, dans la mesure où la société n'est pas astreinte à établir de comptes consolidés.

Les états financiers du Groupe sont établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 actualisé.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les états financiers du Groupe ont été établis en Euro.

Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés **en milliers d'euros**, sauf indication contraire.

3.2 Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation est la suivante :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,

Les présents états financiers consolidés comprennent KALRAY, sa filiale américaine KALRAY Inc. et sa filiale japonaise KALRAY Japan, toutes deux détenues de manière directe à 100%, consolidées par intégration globale. La contribution des filiales aux comptes consolidés n'est pas significative.

3.2.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers établis au 31 décembre 2018 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Elimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

3.2.1.1 Ecart d'acquisition

Le Groupe n'est pas concerné par la comptabilisation des écarts d'acquisitions compte tenu du fait que l'ensemble des participations prises au sein des filiales font suite à des créations de sociétés.

3.2.1.2 Ecart de conversion

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux du jour.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet le cas échéant d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.2.1.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise, si les montants sont significatifs, des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux Etats Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures...).

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

3.3 Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations concernent principalement :

- Les frais de développement immobilisés (cf. note 5.1).
- Les tests de dépréciation des frais de développement immobilisés, puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés et des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (cf. note 5.1).

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective.

4. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le Groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

4.1 Conversion des éléments en devise

4.1.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est à dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond généralement à la monnaie locale.

Les comptes consolidés sont présentés en euro.

4.1.2 Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. A chaque arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture en vigueur à cette même date. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en compte de résultat.

Le chiffre d'affaires est principalement facturé en euros (9% du CA facturé en USD en 2018).

Certaines charges externes et investissements sont achetés en USD.

Le Groupe considère que son exposition est faible et n'a pas mis en place d'instruments de couverture du risque de change

4.1.3 Conversion des états financiers des filiales exprimés en monnaies étrangères

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro et n'est pas la monnaie d'une économie en hyperinflation, sont convertis en euro de la façon suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période, qui est une estimation du cours de change en vigueur aux dates de transactions ;
- les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés dans les capitaux propres ;
- les éléments présentés dans le tableau des flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période, sauf si le taux en vigueur au jour de la transaction est significativement différent ;
- les écarts de conversion liés aux prêts inter-compagnies en devise sont comptabilisés dans les capitaux propres car considérés comme des investissements nets à l'étranger.

Il n'y a pas dans le périmètre du Groupe de pays en hyperinflation.

4.2 Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne

Le Groupe applique la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- (b) intention de la Société d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- (c) capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,

- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- (f) capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « immobilisations incorporelles ».

Les frais de développement des processeurs sont amortis linéairement sur 2 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes, ce qui correspond à la durée d'utilisation minimale estimée de chaque génération de processeur.

Certains travaux réalisés en interne par le Groupe ne font l'objet d'aucune activation à la date de clôture, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas cumulativement réunis. Il s'agit des investigations préalables aux prochaines générations de produits (post Coolidge), et des projets subventionnés CARP (Contrôle et automatisation de services réseaux programmables), Montblanc2020, et EPI.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des frais de développement est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe considère des indices externes et internes tels que des changements de technologie, un arrêt d'activité ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable de l'actif, à sa valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : la juste valeur diminuée du coût de sortie ou la valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Le cas échéant, en pratique, les tests de dépréciation sont effectués par rapport à la valeur d'utilité correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation de l'actif.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires établi et validé par la Direction.

4.3 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des licences acquises de propriété intellectuelle, des logiciels, des dépenses de développements spécifiques effectués par des tiers ainsi que des marques.

Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité (entre 2 et 10 ans).

4.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Masques de fabrication des processeurs (Tape Out) : 2 ans ce qui correspond à la durée d'utilisation minimale estimée de ces masques
- Matériel informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

4.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des retenues de garantie liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche. Ces montants sont restituables sous un délai de 1 an (retenues individuelles) à 3 ans (retenues collectives).
- De dépôts et cautionnements versés.

Ils sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.6 Contrats de crédit-bail

La société a ponctuellement recours à des contrats de crédit-bail concernant du matériel informatique (un seul contrat en cours, voir note en 6.13.1). Considérant le faible recours au crédit-bail, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de crédit-bail ne sont pas inscrits à l'actif.

4.7 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

4.8 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les éventuelles provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, couplée à la situation des pays concernés

4.9 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

4.10 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation : 0,74 % ;
- Taux de rotation du personnel : 1,67% pour les non-cadres; 6.43% pour les cadres ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans

Le Groupe n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

4.11 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les primes de non conversion sont comptabilisées en charges financières.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

4.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens, de marchandises, de services, de licences et de support.

La société est « fables », elle ne fabrique pas elle-même ses produits (processeurs, cartes électroniques, stations de développement) mais les conçoit et les fait fabriquer par des tiers.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Pour les licences avec services de développement associés, tout comme pour les contrats de support et services, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement est retenue. Elle consiste à enregistrer le résultat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La méthode de l'avancement n'est appliquée que lorsque les critères suivants sont respectés :

- Prestation acceptée par le cocontractant,
- Réalisation de la prestation certaine,
- Possibilité d'évaluer le bénéfice global de l'opération, avec une sécurité suffisante, au moyen de documents comptables prévisionnels

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, les avances.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du contrat, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

4.13 Autres produits

Les autres produits comprennent principalement la production immobilisée et les subventions.

Subventions

KALRAY bénéficie de financements publics, provenant d'organismes locaux, d'état ou communautaires, permettant de couvrir tout ou partie de la recherche et développement sur des projets ou thématiques spécifiques. Dans la mesure où les frais de développement sont immobilisés à l'actif du bilan, les subventions rattachables aux projets immobilisés sont rapportées au compte de résultat en produits d'exploitation au rythme des amortissements de ces frais pratiqués à la clôture de l'exercice.

Les subventions non rattachées à un projet immobilisé sont comptabilisées en produits, en fonction de l'avancement des dépenses engagées à la date de clôture. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé mais que les subventions n'ont pas encore été reçues de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4.14 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, à la prime de non conversion de l'emprunt obligataire, et aux pertes et gains de changes.

4.15 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

4.16 Impôts sur les bénéfices

Il s'agit des crédits d'impôts et principalement du CIR (Crédit d'Impôt Recherche).
Le CIR a représenté 2 611 k€ pour l'exercice 2018 et 2 046 k€ pour l'exercice 2017)

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) est comptabilisé dans les charges de personnel pour 32 k€ pour l'exercice 2018 (31 k€ pour l'exercice 2017) et est utilisé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de recherche.

4.17 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

4.18 Traitement comptable des actions propres dans le cadre du contrat de liquidité

Le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement.

Le solde du contrat non investi en actions est comptabilisé en immobilisations financières (78 K€).

Les titres d'autocontrôle sont imputés sur les capitaux propres (161 K€ pour 13 662 actions), de même que les moins-values de cession de ces actions (111 K€), ainsi que la provision pour dépréciation des titres (8 K€).

La provision pour dépréciation des titres est calculée sur le cours moyen mensuel du dernier mois avant la clôture.

L'impact total de ce retraitement sur les capitaux propres est de 272 K€.

4.19 Information sectorielle

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant au développement de micro-processeurs à haute performance.

5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

5.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais de développement	Logiciels	IP BOSTAN	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Valeur au 31 décembre 2017	46 695	2 567	567	15	4 687	54 532
Augmentations de l'exercice			297	117	1 855	2 269
Production immobilisée	1 180				4 477	5 657
Valeur au 31 décembre 2018	47 875	2 567	864	132	11 020	62 458

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais de développement	Logiciels	IP BOSTAN	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2017	42 241	2 556	70	15	-	44 882
Dotations de l'exercice	2 963	7	360	27		3 358
Valeur au 31 décembre 2018	45 204	2 564	430	42	-	48 240

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES (K€)	Frais de développement	Logiciels	IP BOSTAN	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2017	4 453	11	497	0	4 687	9 649
Au 31 décembre 2018	2 670	4	434	90	11 020	14 217

Au 31 décembre 2018, les immobilisations en cours (11 020 K€) concernent :

- le projet COOLIDGE :
 - 7 742 K€ au titre de frais de développements internes,
 - 3 233 K€ au titre de sous-traitance externe (IP),
- et 45 K€ pour le design en cours de nouvelles cartes.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (frais de développement, licences et autres immobilisations incorporelles, y compris les immobilisations en cours) de la Société, soit 14 217 k€ au 31 décembre 2018 se décompose comme suit entre les deux générations de produits actuellement en cours de conception et de développement :

Bostan :	3 105 K€
Coolidge :	10 975 K€
Autres immobilisations incorporelles :	138 K€

La Société réalise un test de dépréciation des frais de développement immobilisés sur la base de l'estimation des cash flows futurs actualisés. Ce test porte sur les projets BOSTAN et COOLIDGE : frais de développements internes, licences et autres immobilisations incorporelles (comptabilisés en immobilisations incorporelles), et jeux de masques (comptabilisés en immobilisations corporelles).

Les valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles et des jeux de masques comptabilisés en immobilisations corporelles sont cohérentes avec la valorisation faite par actualisation des cash flows futurs estimés, sur la base d'un business plan qui couvre la durée d'utilisation de ces produits.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2018 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élève à 14,77 % et a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux sans risque de 3,30 %
- Prime de risque du marché de 5,36%
- Prime de risque spécifique (risque de taille) de 6,11%
- Bêta sectoriel de 1,10

Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2018 n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation.

5.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2017	8 268	873	9 141
Augmentations de l'exercice	537	348	886
Reclassement	95	-95	-0
Valeur au 31/12/2018	8 900	1 127	10 027

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2017	6 703	475	7 178
Dotations de l'exercice	1 014	122	1 136
Reclassement	37	-37	-
Valeur au 31/12/2018	7 754	560	8 314

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31 décembre 2017	1 565	398	1 963
Valeur au 31 décembre 2018	1 146	567	1 712

Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles (nettes) sont composées de :

- Installations et outillage (1 146 K€) incluant
 - incluant les jeux de masques Bostan pour 553 k€, acquis sur l'exercice 2017 et amortis à compter du 1er octobre 2017.
 - Et le matériel R&D (oscilloscopes, serveurs, cartes de développement) pour 613 K€
- Autres immobilisations corporelles (567 K€) incluant

- du matériel informatique pour 342 K€
- des agencements pour 206 K€, relatifs à l'installation dans de nouveaux locaux en septembre 2017
- et du mobilier de bureau pour 19 K€.

5.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Total brut
Valeur au 31 décembre 2017	-	406	73	480
Augmentations de l'exercice		20	83	103
Diminutions de l'exercice		-213		-213
Valeur au 31 décembre 2018	-	213	156	369

PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2017	-	-	25	25
Dotations de l'exercice			9	9
Valeur au 31 décembre 2018	-	-	34	34

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Total net
Au 31 décembre 2017	-	406	48	454
Au 31 décembre 2018	-	213	122	335

Les diminutions de 2018 correspondent au remboursement des retenues individuelles de garantie des préfinancements du CIR.

5.4 Stocks

STOCKS (K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Stocks de produits et marchandises	248	239
Valeurs brutes	248	239
Provisions pour dépréciations	-31	-
Valeurs nettes	216	239

Les stocks sont essentiellement composés de cartes électroniques et de processeurs non encore intégrés. La provision pour dépréciation concerne des cartes dont la commercialisation n'est plus prioritaire car une nouvelle version lui est préférée.

5.5 Créances clients et comptes rattachés

CLIENTS (K€)	Valeur brute	Dont échu à moins de 2 mois	Dont échu entre 2 mois et 1 an	Dont à plus d'un an	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 31 décembre 2017	133	109	22	3	-	133
Situation au 31 décembre 2018	411	401	10		-	411

5.6 Autres créances et comptes de régularisation Actif

AUTRES CREANCES (K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Etat- Crédit d'Impôt Recherche	2 611	422
Etat- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	32	31
Créances fiscales (TVA,...)	383	240
Subventions à recevoir	1 135	1 249
Débiteurs divers	11	47
<i>Sous-Total</i>	<i>4 172</i>	<i>1 989</i>
Charges constatées d'avance	271	138
Valeurs brutes	4 443	2 128
Provisions pour dépréciations	-	-
Valeurs nettes	4 443	2 128

- Toutes les créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture.
- Crédit d'impôt recherche

Au titre de l'exercice 2017, le CIR avait été préfinancé, à hauteur de 1 623 K€.

Au titre de 2018, il n'y a pas eu de préfinancement du CIR et le montant de la créance au 31/12/2018 correspond à l'intégralité du CIR 2018.

Créances au 31 décembre 2016	388
Encaissement du solde du CIR 2016	-388
CIR au titre de 2017	2 045
Encaissement préfinancement du CIR 2017	-1 623
Créances au 31 décembre 2017	422
Encaissement du solde du préfinancement du CIR 2017	-402
CIR au titre de 2018	2 611
Reclassement en immobilisation financière de la retenue de garantie du préfi CIR 2017	-20
Créances au 31 décembre 2018	2 611

- Les subventions à recevoir correspondent, pour chaque subvention, à la différence entre le produit reconnu ou comptabilisé en produits constatés d'avance et les montants effectivement perçus. Plusieurs projets ont été terminés sur les exercices 2017 et 2018. Cependant l'obtention du solde de la subvention nécessite la clôture formelle du projet, par tous les partenaires, ce qui décale le versement.
- Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation.

5.7 Disponibilités

La trésorerie nette est constituée de comptes bancaires courants.

au 31 décembre 2017 : 2 954 k€

au 31 décembre 2018 : 28 782 k€

5.8 Capital Social

5.8.1 Capital émis

Au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 4 526 890 actions d'une valeur nominale de 10 euros

Au cours de la période présentée, le capital a évolué comme suit :

En EUROS	Nombre d'actions	valeur nominale unitaire	Montant du capital social
Situation au 31 décembre 2017	2 359 371 397	0,01	23 593 714
Regroupement des actions (par 1000)	-2 359 371 397	0,01	-23 593 714
Regroupement des actions (par 1000)	2 359 371	10	23 593 710
Compensation des OC 2018 (juin 2018)	564 338	10	5 643 380
Emission Numéraire (Juin 2018) IPO	1 412 311	10	14 123 110
Emission Numéraire (Juillet 2018) option de surallocation	190 870	10	1 908 700
			-
Situation au 31 décembre 2018	4 526 890	10	45 268 900

5.8.2 Capital potentiel

En 2018, la Société a procédé à l'attribution d'un plan de BSA et de BSPCE. Au 31 décembre 2018, les BSA / BSPCE en cours de validité permettent de souscrire 279 357 actions d'une valeur nominale de 10 euros (277 507 au 31 décembre 2017).

SUIVI DES BSA /BSPCE	Autorisation AG du 20/03/2014	Autorisation AG du 02/12/2014	Autorisation AG du 30/11/2015	Autorisation AG du 12/05/2017	Autorisation AG du 14/05/2018	TOTAL
TOTAL AUTORISE	113 500	24 515	86 000	124 700	281 000	629 715
BSPCE Attribués	89 205	5 771	63 184	103 900	-	262 060
BSA Attribués	18 780	-	22 651	20 800	-	62 231
BSPCE caduques (délais)	-5 515	-18 744	-163	-	-	-24 422
BSPCE caduques (départs)	-12 400	-21	-15 763	-2 900	-	-31 084
BSA Exercés	-8 750	-	-4 050	-	-	-12 800
BSPCE exercés	-350	-	-200	-500	-	-1 050
BSPCE / BSA valides au 31 décembre 2018	86 485	5 750	65 822	121 300	-	279 357

Dans le tableau-ci-dessus, la ligne « BSPCE caduques (délais) » correspond à des soldes d'autorisations conférées par les assemblées, non utilisés et devenus caduques.

Les BSA /BSPCE ont été regroupés par 1000, lors de l'AG du 16 avril 2018. Pour faciliter la lisibilité du tableau, tous les BSA/BSPCE ont été regroupés par 1000.

L'AG du 14 mai 2018 a autorisé l'émission de 281 000 bons, non encore attribués au 31/12/2018.

Les BSPCE et BSA ont une durée de validité de 10 ans à compter de leur date d'attribution

5.8.2.1 Détail des attributions de BSPCE

	BSPCE 1 -2014 A	BSPCE 1 - 2014 B	BSPCE-2 2014	BSPCE 2015 A	BSPCE 2-2014 B	BSPCE 2015 B	BSPCE 2017-A	BSPCE 2017-B	BSPCE 2017-B
Date d'assemblée	20-mars-14	20-mars-14	2-déc.-14	30-nov.-15	2-déc.-14	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17	14-mai-18
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct.-14	21-oct.-14	30-déc.-15	30-déc.-15	28-avr.-16	28-avr.-16	8-sept.-17	27-avr.-18	
Nombre maximum de BSPCE autorisés	113 500	113 500	24 515	86 000	24 515	86 000	124 700	124 700	281 000
Nombre de BSPCE émis	46 950	42 255	3 771	56 592	2 000	6 592	103 400	500	
Point de départ d'exercice des BSPCE	1-mai-15	1-mars-15	1-janv.-16	1-janv.-16	1-juin-16	1-juin-16	1-janv.-18	27-avr.-19	
Date d'expiration des BSPCE	20-oct.-24	20-oct.-24	29-déc.-25	29-déc.-25	27-avr.-26	27-avr.-26	7-sept.-27	26-avr.-28	
Prix d'exercice des BSPCE	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €	
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	
Nombre de BSPCE exercés au 31 décembre 2018	350	0	0	200	0	0	2 900	0	
Nombre cumulé de BSPCE caducs ou annulés au 31 décembre 2018	17 915	0	18 765	15 926	0	0	500	0	
Nombre de BSPCE restant en circulation au 31 décembre 2018	34 200	42 255	3 750	40 629	2 000	6 592	100 000	500	
Nbre total d'actions pouvant résulter de l'exercice des BSPCE au 31/12/2018	34 200	42 255	3 750	40 629	2 000	6 592	100 000	500	

(1) En raison de la clause d'accélération en cas d'introduction en bourse qui figurait dans les plans d'attribution, l'ensemble des BSPCE 2014, BSPCE 2015 et BSPCE 2017 A sont exerçables au 31/12/2018.

(2) Les BSPCE 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, du 27 avril 2020, du 27 avril 2021 et du 27 avril 2022.

5.8.2.2 Détail des attributions de BSA

	BSA 2014	BSA 2015 A	BSA 2015 B	BSA 2017-A	BSA 2017-B
Date d'assemblée ayant délégué la compétence d'émettre et d'attribuer les BSA	20-mars-14	30-nov.-15	30-nov.-15	12-mai-17	12-mai-17
Date de la décision d'attribution par le directoire	21-oct.-14	30-déc.-15	21-oct.-16	8-sept.-17	27-avr.-18
Nombre maximum de BSA autorisés	113 500	86 000	86 000	124 700	124 700
Nombre de BSA émis	18 780	12 151	10 500	13 500	7 300
Prix d'acquisition des BSA	0,01 €	1,00 €	1,00 €	1,40 €	1,40 €
Point de départ d'exercice des BSA	1-mars-15	1-janv.-16	1-janv.-17	1-janv.-18	1-janv.-19
Date d'expiration des BSA	20-oct.-24	29-déc.-25	29-déc.-25	7-oct.-27	26-avr.-28
Prix d'exercice des BSA	10,00 €	10,00 €	10,00 €	14,00 €	14,00 €
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)
Nombre de BSA exercés au 31/12/2018	8 750	4 050	0	0	0
Nombre cumulé de BSA caducs ou annulés au 31/12/2018	0	0	0	0	0
BSA restant en circulation au 31/12/2018	10 030	8 101	10 500	13 500	7 300
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2018	10 030	8 101	10 500	13 500	7 300

(1) En raison de la clause d'accélération en cas d'introduction en bourse qui figurait dans les plans d'attribution, l'ensemble des BSA 2014, BSA 2015, BSA 2017-A sont exerçables au 31/12/2018.

(2) Les BSA 2017-B sont exerçables par quart, respectivement à partir du 27 avril 2019, du 27 avril 2020, du 27 avril 2021 et du 27 avril 2022.

5.9 Provisions

PROVISIONS (K€)	Litiges	Pensions et retraites	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2017	-	18	-	18
Dotation de l'exercice		67		67
Reprise de provision utilisée				-
Reprise de provision non utilisée				-
Valeur au 31 décembre 2018	-	85	-	85

Il s'agit des provisions pour indemnités de retraite.

5.10 Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)	31 décembre 2017	Emissions	Remboursements	31 décembre 2018
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	10 252	-10 252	-
Intérêts courus sur emprunt obligataires	-	-	-	-
Avances conditionnées (2)	6 354		-539	5 815
Emprunts auprès des établissements de crédit (3)	548		-91	457
Comptes courants - Groupe et associés (4)	1 596	282	-1 878	-
Emprunts et dettes financières	8 498	10 534	-12 760	6 271

Echéancement (K€)	31 décembre 2018
Inférieur à un an	794
de un à cinq ans	5 477
plus de cinq ans	-
Total	6 271

- (1) Emprunt obligataire émis par le directoire du 16 avril 2018 pour un montant de 10 252 K€. Remboursement effectué en juin 2018, avec une prime de non conversion de 20%, pour souscription à l'augmentation de capital réalisée lors de la cotation de la société sur Euronext Growth.
- (2) Voir détail ci-après
- (3) La dette bancaire fait partie du plan de continuation en vigueur depuis juillet 2014 et qui doit s'achever en mars 2022. A ce titre, elle ne porte pas d'intérêt.
- (4) Les comptes courants d'associés au 31 décembre 2017 ont été remboursés à travers la souscription, par compensation de créances, à l'emprunt obligataire convertible émis en avril 2018.

Les « **avances conditionnées** » sont relatives aux projets décrits ci-dessous :

Projet Prometheus

Développement de circuits programmables haute performance massivement parallèles, pour applications industrielles petites et moyennes séries.

Cette avance, dont le remboursement était conditionné à la réalisation d'un volume de chiffre d'affaires a été versée à la société entre 2009 et 2013 et incluse dans le plan de continuation pour son montant maximal. En décembre 2017, un accord a été conclu avec le financeur (BPI) pour revenir aux modalités de remboursement initiales. Les remboursements prévisionnels indiqués dans le tableau ci-dessous au 31 décembre 2018 prennent en compte cet échéancier modifié. Cette avance ne porte pas intérêt.

Projet Sacha

Solution d'accélération pour le calcul haute performance. Développement de cartes d'accélération.

Une première partie de cette avance (Sacha I : 700 K€) a été versée en 2013 et incluse dans le plan de continuation. Le solde (Sacha II : 300 K€) a été versé en 2016 et a été intégralement remboursé en 2017 et 2018. Cette avance ne porte pas intérêts.

Projet HIP3G

Développement à partir de la deuxième génération de processeur MPPA-256 V2 d'une version dédiée aux data centers et au stockage de données intégrant de nouvelles fonctionnalités. Un premier versement (949 K€) a été reçu en 2015 et le solde (700 K€) a été reçu en 2017. L'échéancier de remboursement ci-dessous prend en compte un remboursement complet de l'avance, lequel est conditionné pour partie à l'atteinte d'un certain niveau de chiffre d'affaires. Un montant de remboursement minimum de 680 K€ est cependant prévu au titre de cette avance. Cette avance ne porte pas intérêt.

L'évolution de ces avances sur la période présentée est la suivante :

	Projet Sacha	Projet Prometheus	Projet HIP3G	TOTAL
Bilan- Dette au 31 décembre 2017	880	3 825	1 649	6 354
+ encaissements				-
- remboursements	- 355	- 14	- 170	- 539
Bilan- Dette au 31 décembre 2018	525	3 811	1 479	5 815

L'échéancier du solde dû par projet se présente comme suit :

AVANCES CONDITIONNEES (K€)	Solde au 31 décembre 2018	Remboursement prévu en 2019	Remboursement prévu 2020	Remboursement prévu en 2021	Remboursement prévu en 2022
SACHA I	525	140	140	140	105
SACHA II	-	-	-	-	-
PROMETHEUS	3 811	277	632	1 077	1 825
HIP3G	1 479	255	340	425	459
Avances conditionnées	5 815	672	1 112	1 642	2 389

L'échéancier de Sacha I est déterminé dans le plan de continuation.

L'échéancier de Prometheus est un échéancier prévisionnel estimé, basé sur des prévisions de chiffre d'affaires. L'échéancier de HIP3G est un échéancier défini dans la convention, conditionné à l'atteinte d'un certain niveau de chiffre d'affaires.

5.11 Dettes d'exploitation

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dettes fournisseurs	3 571	4 237
Dettes sociales	1 227	1 337
Dettes fiscales	133	52
Subventions perçues d'avance	472	-
TOTAL	5 403	5 626

Echéancement (K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Inférieur à un an	3 714	1 921
de trois à cinq ans	1 689	3 228
plus de cinq ans	-	476
TOTAL	5 403	5 625

Une partie des dettes d'exploitation fait partie du plan de continuation, remboursable jusqu'en 2022, pour un total de 824 K€ au 31 décembre 2018, soit dettes sociales et fiscales 449 K€, dettes fournisseurs 375 K€.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs au 31 décembre 2018 comportent une dette envers le CEA, pour un montant de 1 633 K€ qui fait l'objet d'un accord de remboursement étalé jusqu'en 2022.

Les subventions d'investissement perçues d'avance concernent les projets Montblanc et OCEAN12, qui ont respectivement démarré en décembre 2017 et avril 2018.

5.12 Echancier des emprunts, dettes financières et dettes d'exploitation du Groupe au 31 décembre 2018

DETTES (K€)	Solde au 31 décembre 2017	Solde au 31 décembre 2018	échéance 2019	échéance 2020	échéance 2021	échéance 2022
Avances conditionnées (hors plan)	5 724	5 290	532	972	1 502	2 284
Plan de continuation	2 167	1 806	481	481	481	363
<i>dont avances remboursables</i>	630	525	140	140	140	105
<i>dont Emprunts établissements de crédit</i>	548	457	121	121	121	94
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	539	449	120	120	120	89
<i>dont dette fournisseurs</i>	450	375	100	100	100	75
Dette fournisseur CEA	2 167	1 633	628	502	408	96
Autres dettes fournisseurs courantes	1 620	1 563	1 563			
Dettes fiscales et sociales	850	911	911			
Avances en comptes courants d'associés	1 596	-				
Subventions perçues d'avance		472	472			
Emprunts et dettes	14 123	11 675	4 586	1 955	2 391	2 743

Le total Dettes au bilan, soit 11 760 K€ inclut également les provisions pour 85 k€.

5.13 Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017	1er janvier 2016
Produits constatés d'avance	2 818	3 723	4 386
TOTAL	2 818	3 723	4 386

Echéancement (K€)	31 décembre 2018	31 décembre 2017	
Inférieur à un an	1 555	1 546	
de trois à cinq ans	1 263	2 177	
plus de cinq ans	-	-	
TOTAL	2 818	3 723	-

Les produits constatés d'avance concernent les subventions au titre des projets de développement immobilisés, pour lesquelles le produit sera reconnu au rythme de l'amortissement desdits projets.

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2018		Exercice 2017	
Ventes de biens et marchandises	225	29%	317	36%
Production vendue de services	550	71%	558	64%
Chiffre d'affaires	775	100%	875	100%

Les ventes de marchandises et biens consistent en la vente de cartes et stations de développement, conçus par la Société et fabriqués en petites séries par des sous-traitants.

Les produits de la Société ne génèrent pas encore des ventes en volumes. Les revenus correspondent à des revenus réalisés avec des clients auprès desquels les produits sont en phase d'évaluation ou de qualification.

La ventilation par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2018		Exercice 2017	
France	510	66%	566	65%
Etats Unis	165	21%	12	1%
Autres pays	100	13%	297	34%
Chiffre d'affaires	775	100%	875	100%

6.2 Autres produits

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (K€)	Exercice 2018		Exercice 2017	
Production immobilisée	5 657	77%	4 358	66%
Subventions	1 682	23%	2 106	32%
Reprises sur provisions	9	0%	93	1%
Autres produits	19	0%	11	0%
Autres produits de l'activité	7 367	100%	6 568	100%

- Pour l'exercice 2018, la production immobilisée concerne le projet Bostan, pour 1 180 K€ (2 357 K€ en 2017), et le projet COOLIDGE pour 4 477 K€ (2 001 K€ en 2017).
- Les produits des subventions en 2018 concernent 7 projets collaboratifs, dont 6 sont achevés au 31/12/2018 (y compris le projet Capacités).

Subventions (K€)	Cash restant à recevoir au 31.12.2018	Exercice 2018		Exercice 2017		
		Cash reçu	Produits comptabilisés en exploitation	Cash reçu	Produits comptabilisés en exploitation	Produits comptabilisés en exceptionnel
Autres Projets terminés au 31/12/2018	314	321	304	1 004	1 387	410
CAPACITES	683		1 097	-	680	405
MONTBLANC	189	344	244		39	-
OCEAN12	2 894	644				
ANRT et divers			37		-	-
Subventions	4 080	1 309	1 682	1 004	2 106	816

Les montants restant à recevoir au 31 décembre 2018 pour les projets terminés sont les soldes de ces projets et devraient être encaissés en 2018.

Le projet Montblanc se terminera au 30/11/2020, le projet Ocean12 se terminera le 31/12/2022. Les montants à recevoir pour ces deux projets seront perçus jusqu'à 18 mois après la fin du projet.

Les produits constatés d'avance au titre des subventions représentent 2 817 k€ au 31 décembre 2018. Ils seront reconnus en produits au rythme de l'amortissement des frais de développement correspondants.

6.3 Autres achats et charges externes

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (K€)	Exercice 2018	Exercice 2017
Locations immobilières et charges locatives	244	253
Licences	985	658
Etudes et recherches	2 086	815
Honoraires	1 074	1 150
Déplacements missions et réceptions	483	494
Autres charges externes	704	338
Autres achats et charges externes	5 575	3 708

Les licences correspondent aux licences pour les outils de design utilisés pour la conception des processeurs.

Les études et recherches représentent les travaux de recherche et développement sous-traités à des instituts de recherche ou des sociétés tiers (SSII). Ce poste a augmenté de 1 271 K€ en 2018 en raison du recours accru à la sous-traitance pour le projet Coolidge.

Les principaux honoraires concernent les prestataires de services de management (142 k€ en 2018 contre 491 k€ en 2017 voir détail en 6.10), les honoraires relatifs aux dépôts, extension et maintien des brevets et marques (137 K€ en 2018 contre 141 k€ en 2017). Les autres honoraires concernent les prestations juridiques, comptables et de commissariat aux comptes.

Les autres charges comprennent notamment les dépenses de communication.

6.4 Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL	Exercice 2018	Exercice 2017
Rémunération (yc provision CP)	4 567	3 925
Charges sociales	1 794	1 675
CICE	-32	-31
Charges de personnel	6 329	5 568

6.5 Dotations aux amortissements sur immobilisations

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS (K€)	Exercice 2018	Exercice 2017
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	3 358	4 285
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	1 138	1 029
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 496	5 314

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2018 concernent les frais de développement et les licences tiers (IP) de la technologie Bostan pour 3 323 k€ (plus divers 35 k€).

6.6 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	Exercice 2018	Exercice 2017
Gain de change		69
Produits financiers	-	69
Intérêts des emprunts	-171	-189
Prime de non conversion des OC	-2 069	
Perte de change	-1	-21
Provision sur immobilisations financières		-25
Autres charges financières		-12
Charges financières	-2 241	-248
Résultat financier	-2 241	-179

Les intérêts des emprunts concernent les intérêts des obligations convertibles, des avances en comptes courants et les intérêts des préfinancements du CIR.

La prime de non conversion a été comptabilisée en charges financières en juin 2018, au moment de l'introduction en bourse. Le contrat d'émission des obligations (OC 2018) prévoyait une clause de remboursement anticipé et intégral des OC 2018 pour un montant égal à la somme du nominal de l'emprunt obligataire majoré des intérêts courus non échu et d'une prime de non-conversion de 20% conduisant à la constatation d'une créance qui a permis aux obligataires de souscrire à l'Offre.

6.7 Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	Exercice 2018	Exercice 2017
Subventions	-	816
Produits exceptionnels	-	816
Charges sur opérations de gestion	-25	-20
VNC immobilisations cédées		-37
Dotations aux amortissements et provisions	-8	-1 861
Charges exceptionnelles	-33	-1 918
Résultat exceptionnel	-33	-1 102

En 2017, les produits exceptionnels de subventions concernaient les subventions relatives aux projets objets de l'amortissement exceptionnel de 2017, soit une dotation exceptionnelle de 1 861 k€ relative aux frais de développement initiaux de la technologie Bostan.

En 2018, il n'y a pas de produits ou charges exceptionnels significatifs.

6.8 Impôts sur les bénéfices

Il s'agit principalement du crédit impôt recherche.

PREUVE D'IMPÔT (K€)	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat net	-8 532	-6 843
Impôts sur les bénéfices (CIR)	2 611	2 046
Résultat avant impôt	-11 143	-8 889
Taux d'impôt théorique	28,00%	28,00%
Produit d'impôt théorique	3 120	2 489
Déficit de l'exercice non activé	-3 178	-2 696
Crédits d'impôts	2 643	2 077
Effet d'impôt sur retraitement des subventions		191
Autres	26	-15
Produit net d'impôt	2 611	2 046

Le montant en base des déficits reportables s'élève à 70,8 M€ au 31 décembre 2018 (56 M€ au 31 décembre 2017). La société n'a pas constaté d'actif d'impôts différés au titre des déficits reportables et des différences temporelles.

6.9 Résultat par action

RESULTAT PAR ACTION (€)	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat net (en K€)	-8 532	-6 843
Nombres d'actions	4 526 890	2 359 371
Nombre moyen pondéré d'actions	3 536 777	1 729 616
Nombre de bons attribués non encore exercés	279 357	277 507
Résultat en euros par action	-2,41	-3,96
Résultat dilué en euros par action	-2,41	-3,96

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Cependant le résultat par action étant négatif, ces instruments sont finalement non dilutifs et ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action.

L'Assemblée Générale du 16 avril 2018 a décidé du regroupement d'actions par mille, le résultat par action 2017 est présenté ci-dessus sur la base du nombre d'actions regroupées.

6.10 Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

Prestations de services et contrats de management avec les membres du directoire et du conseil de surveillance

Parties liées : M. Eric Baissus, Mme Anne Gabrot, M. Gilles Delfassy, M. Eric Bantegnie.

Voir 6.10.1

Avance en compte courant

Parties liées : la société CEA INVESTISSEMENT, la société EUREKAP !, la société PAMINOVE, la société MYROPOLA, la société SAFRAN CORPORATE VENTURES, les fonds gérés par la société INOCAP Gestion, d'autres actionnaires détenant moins de 5% du capital.

Modalités : Avance en compte courant d'un montant global de 1 878 K€ (dont 550 K€ versés au titre de l'exercice 2017) rémunérée au taux de 6% par an et remboursée par compensation de créances pour la souscription à l'emprunt obligataire émis le 16 avril 2018.

Accord de licence

Partie liée : CEA – Commissariat à l'Energie Atomique

Modalités : La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2018 s'élève à 100 000 euros HT (100 000 euros HT au titre de 2017).

6.10.1 Rémunération des dirigeants

- La rémunération des dirigeants correspond à l'ensemble des rémunérations dues aux mandataires, membres du directoire et du conseil de surveillance.

Rémunération des dirigeants (k€)		
	Exercice 2018	Exercice 2017
Salaires et avantages à court terme (1)	595	552
Indemnités de fin de contrat	0	0
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
TOTAL	595	552

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, et honoraires versés à travers des conventions de prestations de services ou de management.

- Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficient les membres et anciens membres des organes de direction : néant.
- Avances et crédits accordés aux membres des organes susvisés par l'entreprise consolidante et par les entreprises placées sous son contrôle : néant.

6.10.2 Autres transactions avec des parties liées

Néant

6.11 Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Cadres	62,0	56,0	55,5
Employés	2,0	2,0	2,0
Effectifs moyens	64,0	58,0	57,5

6.12 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 196 K€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 48 K€ (29 K€ en 2017)
- services autres que la certification des comptes : 148 K€ (dans le cadre de la préparation de l'IPO)(0 K€ en 2017)

6.13 Engagements hors-bilan

6.13.1 Engagements donnés

Nantissement

ENGAGEMENTS FINANCIERS (K€)	au 31 décembre 2018	au 31 décembre 2017
Engagements donnés	-	-
Nantissements de fonds de commerce	331	397
Engagements donnés	331	397

Ces engagements sont relatifs aux emprunts auprès des établissements de crédit.

Crédits- baux

CREDIT-BAUX (K€)	Matériel informatique Exercice 2018	Matériel informatique Exercice 2017
Valeur d'origine	45	45
Redevances payées cumul exercices antérieurs	11	-
exercice	15	11
Total	26	11
Redevances restant à payer à un an au plus	15	15
entre 1 et 5ans	4	19
Total	19	34
Valeur résiduelle entre 1 et 5ans	0	-
Total	1	1
Montant en charges sur l'exercice	15	11

Autres engagements

L'accord ES3CAP prévoit une clause de retour financier à compter de 2027 en fonction du chiffre d'affaires réalisé par Kalray. Compte tenu des perspectives lointaines de déclenchement de la clause, il est actuellement impossible de déterminer une provision pour risques avec fiabilité post 2027.